



Règlement et inscription au 28e Parcours d'Ateliers d'Artistes de Montpellier du 2 au 4 Avril 2021

Les Parcours d'Ateliers d'Artistes ont pour principe de base la découverte de l'oeuvre d'un artiste dans le cadre de son atelier de création.

Dates limites : le 1^{er} Mars 2021- 12h : inscription

(8 mars 2021- 12h : envoi de la photo sur le thème en chantier)

Comment participer ?

NOUVELLES CANDIDATURES

Nous faire parvenir avant le 1^{er} Mars 2021:

- **en numérique obligatoirement (du fait de la crise COVID)**
- 1. Le formulaire d'inscription complété
- 2. **Le dossier de candidature en un seul fichier pdf (pas de photos séparées svp)**
comprenant :
 - 10 photos de qualité, d'œuvres récentes représentatives de votre travail actuel
 - Une photo de vous dans votre atelier
 - Votre CV artistique
 - Un texte succinct de votre démarche artistique.
- Le règlement de votre participation par chèque de 50€ à l'ordre de «Briscart» (35€ pour l'adhésion 2021 et 15€ pour l'inscription au 28ème Parcours) à envoyer par la Poste avant le 1^{er} Mars chez la trésorière de l'association Sabine CHRISTIN - 4 rue Béchamp 34000 Montpellier

Les dossiers incomplets, en images séparées, ou papier ne seront pas acceptés.

Votre candidature sera examinée en conseil d'administration.

Les 14 artistes membres de cette commission, après concertation et validation des dossiers, votent pour désigner les nouveaux « Briscarts ».

Leur décision vous sera communiquée par mail au plus tard le 4 Mars 2021.

En cas de refus, votre chèque sera déchiré.

briscarts@gmail.com

www.briscart.com

Adresse postale : chez Caroline ROCHETTE 42 rue Méditerranée 34070 MONTPELLIER
27/01/2021



BRISCARTS ADHÉRENTS en 2020 :

Les artistes membres de l'association en 2020 désirant participer à cette édition, doivent envoyer avant le 1^{er} Mars 2020 :

- Le nouveau formulaire d'inscription complété (par mail)
- Un virement de 50€ (35€ pour l'adhésion 2020 et 15€ pour l'inscription au 28ème Parcours) sur le compte suivant :

Relevé d'Identité Bancaire

CREDIT COOPERATIF

Cadre réservé au destinataire du relevé

Identification du compte pour une utilisation nationale					
42559	10000	08012164735			29
c/Etabl.	c/guichet	n/compte			c/rib
Domiciliation			BIC		
CREDIT COOPERATIF			CCOPFRPPXXX		
Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)					
FR76	4255	9100	0008	0121	6473 529
Agence MONTPELLIER			Intitulé du compte BRISCARTS BRISCARTS ASSOCIATION		
8 BOULEVARD VICTOR HUGO 34000 MONTPELLIER TEL : 04.34.22.90.15			34 RUE SAINT GUILHEM 34000 MONTPELLIER		

APRÈS VOTRE SÉLECTION et avant le 8 Mars 2021

Merci de nous faire parvenir deux photos de bonne résolution (pour pouvoir être agrandie sur notre site):

- Une photo de l'oeuvre en rapport avec le thème de l'exposition : EN CHANTIER, en 300 DPI et avec une taille mini de 1080 pixels
- Le titre de l'oeuvre à inscrire sur le cartel de l'exposition à Saint Ravy
- Une photo de vous dans votre atelier (nouvelle).

Pour préserver la qualité artistique des Parcours que nous proposons aux visiteurs, nous précisons certains points :

L'artiste a la possibilité de recevoir un autre artiste dans son atelier, lequel devra suivre la même démarche d'inscription. Il est à noter que l'artiste accueillant s'engage à mettre à disposition de son ou ses invités son atelier même si sa propre candidature n'était pas retenue.

Les artistes exposants aux Briscarts s'interdisent d'accueillir un artiste non validé par le Conseil d'Administration et notamment d'utiliser la communication des Briscarts pour en faire l'information. Les colocataires des ateliers collectifs dont la candidature n'a pas été retenue ne pourront ouvrir leur partie d'atelier, ni présenter des œuvres pendant les 2 jours du Parcours

Éventuellement, avec accord du Conseil d'Administration, l'artiste pourra exposer dans un local neutre (c'est à dire qu'il n'y aura pas de commerce dans le local pendant les 2 jours du parcours, pas de pourcentage pris sur les ventes et que seuls le nom de l'artiste et l'adresse du local apparaîtront dans la communication).

Le non respect des engagements entraîne une suspension de l'association, et de fait l'obligation de représenter une candidature au Conseil d'Administration pour le Parcours suivant.

briscarts@gmail.com

www.briscart.com

Adresse postale : chez Caroline ROCHETTE 42 rue Méditerranée 34070 MONTPELLIER
27/01/2021



En pratique ...

Le thème retenu est: **«EN CHANTIER»**

Le 28e Parcours d'Ateliers d'Artistes de Montpellier se déroulera **du 2 au 4 Avril 2021**

Samedi 3 et dimanche 4 Avril 2021 de 11h à 19h : ouverture au public de vos ateliers.

Vendredi 2, Samedi 3 et Dimanche 4 Avril 2021 de 11h à 19h :

exposition à l'Espace Saint-Ravy (sous réserve)

d'une œuvre (largeur maximum 50cm ; thème EN CHANTIER ; cartel avec le titre de l'œuvre et une photo de l'artiste dans son atelier.

Vernissage officiel de l'exposition Vendredi 2 Avril 2021 à 18h30 (sous réserve)

Prévoir une participation obligatoire au gardiennage de l'exposition (1h) pendant les heures d'ouverture.

Dépôt des œuvres le jeudi 1er Avril de 10h à 14h

Les œuvres devront impérativement être récupérées

le dimanche 4 Avril 2020 entre 19h et 21h.

L'Association se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration des œuvres exposées.

Le site : www.briscart.com

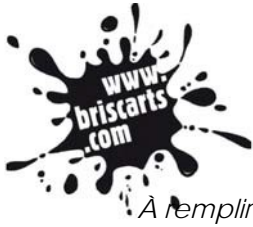
reprendra ces informations qui y seront téléchargeables.

Les évolutions du dispositif, du fait de la crise COVID, vous seront transmises par mail

briscarts@gmail.com

www.briscart.com

Adresse postale : chez Caroline ROCHETTE 42 rue Méditerranée 34070 MONTPELLIER
27/01/2021



FORMULAIRE D'INSCRIPTION
à envoyer par mail briscarts@gmail.com

À remplir obligatoirement les informations étant utilisées sur la plaquette du parcours.

Nom : Prénom :

Nom d'artiste à utiliser :

Adresse de l'atelier :

Adresse courrier (pour remboursement en cas d'annulation) :

Téléphone :

Email :

Site Internet :

DOMAINE ARTISTIQUE que vous souhaitez utiliser sur la plaquette :

- Peinture Dessin Gravure Sculpture Photographie
 Encre Mosaïque Collage Verre Art numérique
 Installations Assemblages Autres

DOMAINE ARTISTIQUE PRINCIPAL un seul à choisir parmi les 6 :

- Peinture Gravure Sculpture (Céramique, Mosaïque, Verre, Assemblages)
 Photographie Collage Art numérique

Atelier accessible aux personnes à mobilité réduite : Oui Non

J'accepte le règlement du parcours d'ateliers d'artistes de Montpellier et en particulier les décisions du conseil d'administration des « BRISCARTS ».

Les artistes exposants aux Briscarts s'interdisent d'accueillir un artiste non validé par le Conseil d'Administration et notamment d'utiliser la communication des Briscarts pour en faire l'information. Les colocataires des ateliers collectifs dont la candidature n'a pas été retenue ne pourront ouvrir leur partie d'atelier, ni présenter des œuvres pendant les 2 jours du Parcours.

Fait à , le